

Premières tendances 2^e trimestre 2018

La conjoncture s'améliore

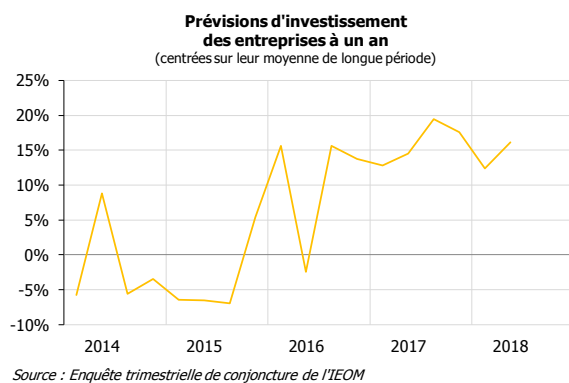
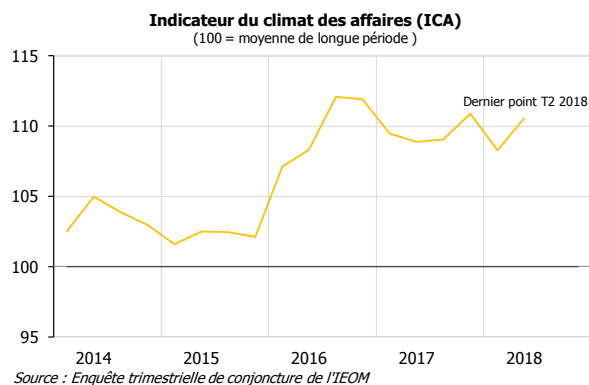
LE CLIMAT DES AFFAIRES

Après un premier trimestre en demi-teinte, l'indicateur du climat des affaires (ICA) se redresse de +2,3 points au deuxième trimestre 2018 et s'établit à 110,5, niveau supérieur à sa moyenne de longue période.

Cette évolution s'explique par l'appréciation positive des chefs d'entreprise quant à leur activité sur le trimestre passé et sur les prochains mois.

Les anticipations sur leurs situations de trésorerie sont positives et soutiennent la hausse de l'ICA.

Les prévisions d'investissement à un an sont également favorablement orientées et contribuent légèrement à l'amélioration de l'ICA.

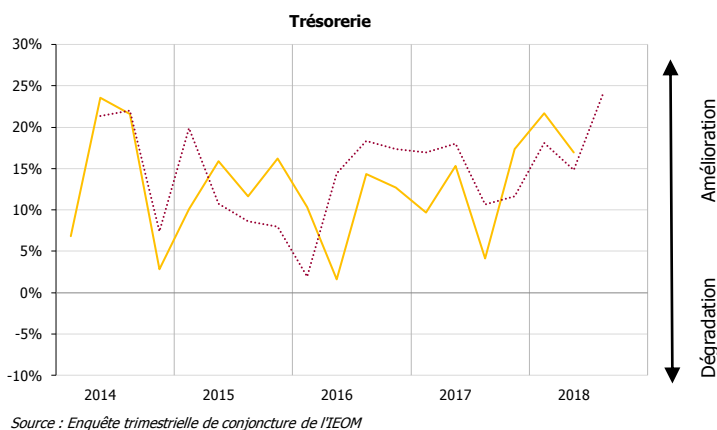
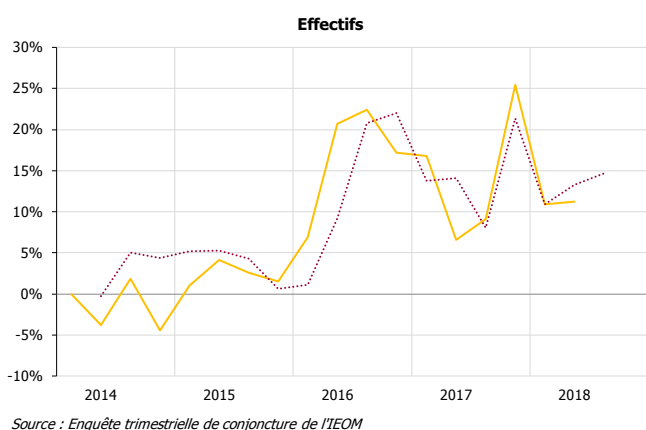
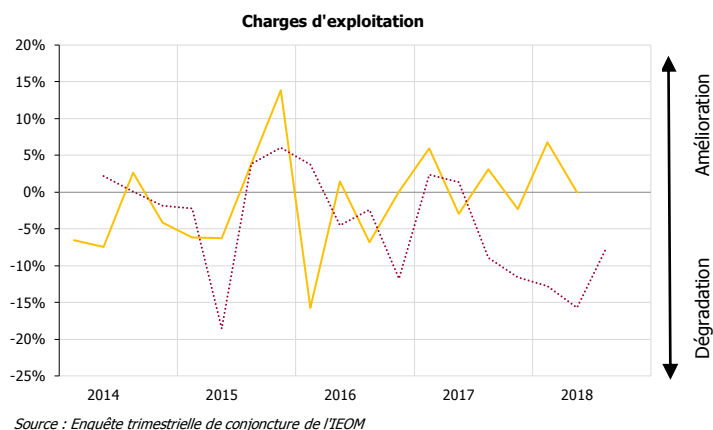
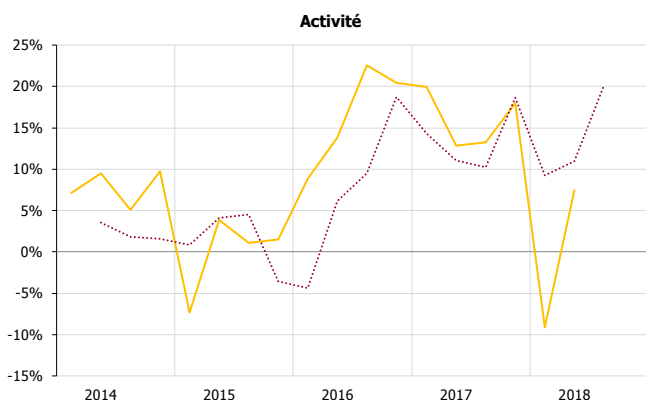


PREMIERS RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Selon les premiers résultats de l'enquête de conjoncture, l'activité économique est en nette hausse au deuxième trimestre 2018 et s'accompagne d'une amélioration des prévisions de recrutements. La situation de trésorerie des entreprises ayant répondu demeure positive, bénéficiant de délais de paiement satisfaisants, dans un contexte de prix et de charges toujours stables.

Pour le trimestre à venir, les chefs d'entreprise s'attendent à bénéficier d'une activité toujours dynamique qui devrait les amener à accélérer le rythme des embauches. Ils prévoient également une consolidation de leur trésorerie grâce à un meilleur recouvrement des délais de paiement de leur clientèle.

SOLDES D'OPINION



— Évolution Préviation Soldes centrés sur leur moyenne de longue période

Source : Enquête trimestrielle de conjoncture de l'IEOM – 2^e trimestre 2018 – Premiers résultats

Cette analyse, fondée sur les premiers résultats de l'enquête de conjoncture auprès des entreprises, sera approfondie dans les *Tendances conjoncturelles* à paraître. Les données de l'enquête seront alors affinées – notamment par secteur d'activité – et complétées par une analyse des principaux indicateurs économiques et monétaires de l'économie polynésienne (prix, marché de l'emploi, consommation, investissement, crédits à l'économie, commerce extérieur, tourisme, BTP).

MÉTHODOLOGIE

Dans le cadre de l'amélioration de l'information conjoncturelle diffusée sur les économies d'outre-mer, l'IEDOM et l'IEOM ont élaboré un indicateur synthétique du climat des affaires, suivant la méthodologie appliquée par la Banque de France pour l'analyse de la conjoncture en Métropole. Cet indicateur est établi à partir des résultats de l'enquête trimestrielle de conjoncture au moyen d'une analyse en composantes principales, afin de résumer le maximum de l'information contenue dans chacune des questions de l'enquête de conjoncture. Il est centré sur sa moyenne de longue période (normée à 100) et réduit sur son écart-type (normé à 10), afin de faciliter sa lecture.

L'indicateur du climat des affaires s'interprète de la manière suivante : plus il est élevé, plus les chefs d'entreprise évaluent favorablement la conjoncture. Un niveau supérieur à 100 signifie que l'opinion des dirigeants d'entreprise interrogés sur la conjoncture est supérieure à la moyenne de longue période.

Pour plus d'informations sur l'indicateur du climat des affaires, se référer à la note de l'Institut « Un nouvel indicateur pour aider au diagnostic conjoncturel dans l'Outre-mer » parue en mars 2010 et téléchargeable gratuitement sur le site www.ieom.fr sur le lien http://www.ieom.fr/IMG/pdf/note_institut_ica_032010.pdf.

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr

Directeur de la publication : C. PERIOU – Responsable de la rédaction : S. NATIER – Éditeur et imprimeur : IEOM
Achevé d'imprimer : août 2018 – Dépôt légal : août 2018 – ISSN 1968-6277